



« Le SACY - lien » Infos

Bulletin d'Informations de la Commune n°52 - SEPTEMBRE 2021
www.sacylegrand.fr

Éditorial

Chères Sacyliennes, Chers Sacyliens,

L'été particulièrement humide cette année se termine et nous reprenons petit à petit une vie sociale organisée autour d'un pass sanitaire, nécessaire pour se réunir, pratiquer une activité associative, se rendre dans certains lieux publics.

Indépendamment de la difficulté constatée d'effectuer l'entretien des espaces verts en période très arrosée, les orages localisés ont démontré la nécessité de travailler tous ensemble autour de la problématique de ruissellement.

C'est pourquoi la commune de Sacy le Grand va entreprendre des démarches de demandes de subvention pour la replantation de haies dans les chemins ruraux et s'inscrit dans un dialogue territorial avec une partie des acteurs concernés qui souhaitent agir pour l'avenir.

Des travaux d'entretien et d'accessibilité ont été effectués dans des bâtiments communaux avec l'aide de la CCPOH qui a instauré récemment un fonds de concours, accompagnant financièrement dans un cadre défini les communes du territoire.

Les marais de Sacy ont été mis à l'honneur le 1^{er} juillet dernier avec l'installation des panneaux côté Cinqueux et Sacy le Grand, annonçant la zone humide d'importance internationale.

Des travaux sont actuellement en cours sur des propriétés communales qui seront exposés dans le prochain numéro.

Nous programmons la brocante communale en version allégée pour cette reprise après un an d'interruption.

L'école est mise à l'honneur dans ce numéro avec le rappel des activités passées et les inaugurations de deux projets, initié ou réalisé par les élus du conseil municipal enfants et les élèves.

Je souhaite une bonne rentrée à tous.

Je renouvelle mes vœux de bon rétablissement à celles et ceux d'entre vous, habitants de Sacy le Grand qui ont contracté le virus de la COVID 19, et qui illustrent malheureusement que l'épidémie est toujours active.

La vigilance reste de mise. N'oubliez pas le port du masque lorsqu'il est demandé et les gestes barrières.

Nous restons à vos côtés. Prenez soin de vous et de vos proches.

Sincèrement,

Le Maire

Muriel PERRAS JUPIN

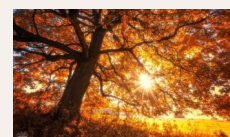


**Aire de jeux
Parc
de la Mairie**

DANS CE NUMÉRO

Vie pratique.....	2
Rentrée des classes / 30 km/heure	3
Élections départementales et régionales.....	4
Travaux et arrêté	5
Nom de rue / dialogue territorial / panneau pocket.....	6
Bibliothèque / CCAS.....	7
Marais.....	8
Nouvelle association.....	9
CCPOH.....	10 / 11
Vie publique.....	12
École.....	13 / 15
Inaugurations.....	16 / 17
Associations	18
Synthèse des délibérations.....	19
A vos calendriers.....	20





HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

MARDI: 15h00 à 19h00

☎: 03 44 29 94 16

JEUDI: 9h00 à 12h00 et de
15h00 à 17h00

FAX: 03 44 55 23 05

VENDREDI: 15h30 à 19h30

MAIL:

mairie@sacylegrand.fr



HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

MARDI: 9h00 à 12h00

SAMEDI: 9h00 à 12h00

MERCREDI: 15h00 à 18h00

☎: 03 44 72 18 11

VENDREDI: 9h00 à 12h00 et de
15h00 à 18h00

Bienvenue à Sacy-le-Grand

**Vous venez de vous installer dans notre commune.
Afin de mieux vous connaître, vous êtes invités à vous présenter au
secrétariat de mairie, muni de votre livret de famille.**

Nous vous remercions de cette démarche



LA MISSION LOCALE

La conseillère de la mission locale du Clermontois, du Liancourtois et de la Vallée du Thérain, Sandrine Dermay assure des permanences à la mairie de Sacy le Grand sur rendez-vous.

Mission Locale de Clermont
3 rue Gérard Philippe
60600 CLERMONT
ml-clermont@wanadoo.fr

03 44 68 27 27

RECENSEMENT MILITAIRE

Au cours de l'année 2021 seront recensés tous les jeunes hommes et jeunes filles nés en 2005.

Se présenter au secrétariat de Mairie **dans le mois qui suit l'anniversaire** muni d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile.

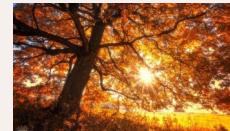
Une attestation de recensement vous sera remise. Celle-ci est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique, ainsi qu'au permis de conduire.

En cas de perte de celle-ci, vous pouvez contacter le Centre du Service National de Creil par téléphone au : **03 44 28 78 32.**



ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rendez-vous à la Maison de la Solidarité et des Familles de Liancourt:
03 44 10 78 70



Nathalie VREVEN PETIT

RENTRÉE DES CLASSES



La rentrée s'est effectuée dans le respect du protocole sanitaire avec un échelonnement des classes toutes les 10 mn, en présence de Madame **TETU Mélanie**, directrice de l'école et de Mesdames **CARRARA, SIEGFRIED, CAPOULADE, MABILOTTE, MARQUES DE MELO** et **PATHENAY**.

Cette année, le groupe scolaire Jean Gautier accueille **163 élèves** répartis sur 7 classes de la Petite Section au Cours Moyen 2ème année.

A la cantine, les repas sont préparés et livrés en liaison froide par un nouveau prestataire : **Mille et un repas du Nord**, dont la cuisine centrale est basée à Pont Sainte Maxence.

A ce jour, nous avons pu assurer toutes les inscriptions sans aucune restriction et espérons pouvoir le faire l'année durant ; cependant nous sommes confrontés aux consignes sanitaires en vigueur.

Le nouveau logiciel Périscoweb devrait faciliter les inscriptions de vos enfants.

Les agents intervenant en tant qu'ATSEM restent **Carole MAYMIR** et **Vanessa NOUVE**, l'éducateur sportif, **Dominique GARAT**.

Les agents municipaux assurant l'entretien des locaux scolaires et le service cantine **Stéphanie COSNARD, Natacha HO A FOUK, Sylvie POLET** et **Sylvie LOOTEN**, complétés lors du 1er service des 2 ATSEM afin d'assister les plus petits.

Les animateurs de la pause méridienne en surveillance dans la cour : **Clotilde GOURDAIN** et **Julianna LAFINE**.

Les agents techniques, **Alain GOSENT, Frédéric HUGER** et **Alexandre LEVASSEUR** ; les agents administratifs, **Yvelise BACOT, Céline NASTUZZI** et **Christopher CAMMERMAN**, qui apportent également leur contribution au bon déroulement de l'année scolaire.

Nous souhaitons aux enfants, aux professeurs des écoles, aux intervenants scolaires et périscolaires ainsi qu'à tout le personnel, une belle et douce année 2021 - 2022. .

30 KM/HEURE DEVANT L'ÉCOLE

Muriel PERRAS JUPIN

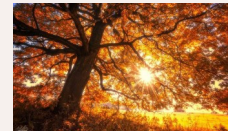
Sur proposition du conseil municipal, le département a été contacté pour une demande de limitation de vitesse à 30 km/heure sur une portion de la RD10 située aux abords de l'école. La réponse favorable est revenue.

Les panneaux signalétiques sont commandés et en attente de livraison pour la prise de l'arrêté qui instaurera cette limitation.

Nous sommes nombreux à constater que les interdictions déjà existantes dans la commune ne sont malheureusement pas respectées par l'ensemble des usagers de la route.

La gendarmerie sera saisie pour des demandes de contrôles. Je vous invite dès à présent et à toute heure de la journée à adapter votre vitesse à 30 km/h rue du Général de Gaulle.





Muriel PERRAS JUPIN

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



Les élections départementales et régionales se sont déroulées les **20 et 27 juin 2021**.

Ces deux scrutins se sont organisés exceptionnellement dans la salle des sports.

Les protocoles sanitaires ont été respectés, les assesseurs et électeurs, sécurisés par les parois de protection, personnalisées aux couleurs de Sacy le Grand par le lycée Marie Curie avec le logo de la commune.

RÉSULTATS ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 27 JUIN 2021

Nombre d'inscrits : 1185

Votants : 415

Exprimés : 394

NOM de la LISTE	Nombre de voix	Pourcentage
2. M ROSSIGNOL Reynald et Mme ROY Anita	149	37,82 %
4. Mme DIAS Térésa et M DUMONTIER Arnaud	245	62,18 %



Mme Térésa DIAS, maire de Monceaux, vice-présidente déléguée à la jeunesse et la culture de la CCPOH et **M Arnaud DUMONTIER**, maire de Pont Sainte Maxence et président de la CCPOH sont les nouveaux conseillers départementaux du canton de Pont Sainte Maxence, auquel est rattaché la commune de Sacy le Grand.

Mme Nadège LEFÈVRE a été élue depuis présidente du conseil départemental de l'Oise.



RÉSULTATS ÉLECTIONS RÉGIONALES

27 JUIN 2021

Nombre d'inscrits : 1185

Votants : 414

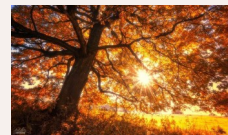
Exprimés : 401



NOM de la LISTE	Nombre de voix	Pourcentage
3. M CHENU Sébastien	138	34,41 %
4. Mme DELLI Karima	56	13,97 %
5. M BERTRAND Xavier	207	51,62 %



La liste de **M Xavier BERTRAND** est élue. Il a été depuis élu président du conseil régional des Hauts de France.



Muriel PERRAS JUPIN

AIRE DE JEUX



L'aire de jeux situé dans le parc de la mairie remporte un vif succès.

L'un des jeux à ressort datant de plus de 10 ans nécessitait d'être remplacé.

Le 2 juillet dernier, en référence à l'appellation donnée à notre village par l'office de tourisme de la CCPOH, « Sacy le Grand, la cavalière », un cheval à ressort est venu compléter la structure neuve installée l'an passé.

Le coût total est de : **1 607 euros TTC**

ÉCOLE JEAN GAUTIER

De nouveaux travaux d'entretien ont été effectués cet été au sein du groupe scolaire Jean Gautier.

Une importante fuite d'eau subie l'an dernier avait fait apparaître que l'installation plomberie située dans le vide sanitaire de l'école était à refaire.

Ces travaux de remise en état des canalisations et des vannes ont été réalisés pour un montant de **2 388 euros**, avec une participation de la CCPOH au titre du fonds de concours de **995 euros**.

Des fuites d'eau ont également nécessité une remise en état de la toiture au niveau du local technique de l'école pour un montant de **3 520 euros**.



ACCÈS PMR



Une rampe viendra très prochainement compléter cet aménagement

Les mises en accessibilité de deux locaux communaux ont été réalisées pendant cet été et en ce début de rentrée. Ainsi côté boucherie, une pente est désormais créée sur le trottoir.

Le local auparavant occupé par la dentiste, nécessitait une mise aux normes PMR de son accès ainsi que du parking et des trottoirs alentours. A l'intérieur du local une remise aux normes électriques et une adaptation PMR des sanitaires ont également été nécessaires.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de **6 280 euros** avec une participation de la CCPOH au titre du fonds de concours de **3 612 euros**.

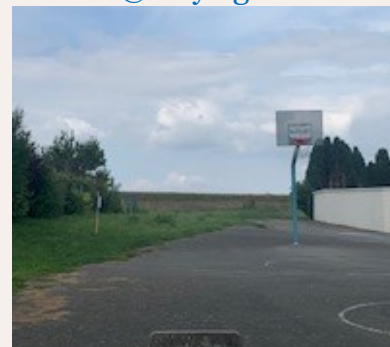
Ce local est désormais à louer dans l'état pour toute activité tertiaire ou commerciale.

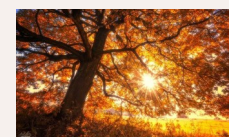
Prendre contact avec la mairie par mail : mairie@sacylegrand.fr

PANNEAU DE BASKET

En raison de l'environnement modifié du panneau de basket situé rue Marcel Vincent au sein d'un quartier en expansion et afin de limiter les nuisances sonores auprès des riverains, les horaires d'utilisation sont modifiés depuis le 02 septembre 2021.

L'accès au terrain de basket est autorisé **de 09h00 à 19h00**.





Muriel PERRAS JUPIN

RUE DU MOULIN JOSEPH



L'extension de la Zone Artisanale des Cornouillers a créé une nouvelle voie qui a été nommée lors du **conseil municipal du 16 juin 2021**. Sur la proposition de Mme Le Maire souhaitant rappeler ainsi la présence de moulins sur la commune de Sacy le Grand, la nouvelle rue a été baptisée : **rue du Moulin Joseph**

Mme le Maire remercie **Mme Nadège Lorinez** qui lui a apporté les éléments historiques nécessaires.

Extrait :

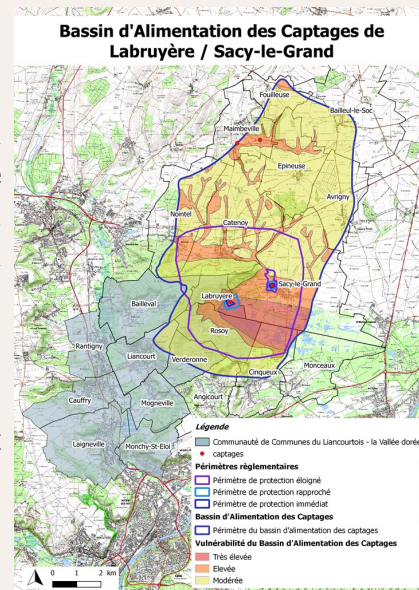
*Au Nord du village, deux moulins à vent qui servaient principalement à la farine :

- **Le Moulin Joseph**, situé au-dessus de la Briqueterie (Ferme située au bout de la rue de l'égalité) et dont les débris ont été vendus à partir de 1910.
- **Le Moulin Vert «Moulin Papelot»** existait encore en 1870. (sur le côté droit de la route d'Avrigny). Il avait été transporté sur roues vers 1820 sur environ 2 km. Papelot, le propriétaire bégayait et en appelant son père Pierrot, il disait : «Pap pa pe lot». D'où le nom donné au moulin.

DIALOGUE TERRITORIAL

La Communauté de Communes du Liancourtois « la Vallée dorée » et la commune de Sacy-le-Grand ont souhaité initier une démarche de concertation sur le bassin d'alimentation des captages (BAC) de Sacy et Labruyère, et sur le territoire de la CCLVD. Cette démarche vise à co-construire un plan d'action respectueux des besoins de toutes les parties concernées, dans le but de préserver l'eau tout en développant les capacités d'adaptation de l'agriculture.

Marie Gillet, animatrice agricole sur le BAC de Sacy/Labruyère, conduit cette mission dans une posture de neutralité ; dans le cadre de cette démarche, elle ne défend la vision et les intérêts d'aucune partie prenante. Elle a pour objectif de favoriser la compréhension mutuelle et la prise en compte par tous des différentes visions et intérêts.



PANNEAU POCKET

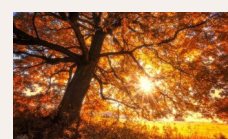
Téléchargez Panneau Pocket sur votre Smartphone ou votre tablette, mettez votre commune en favori, et recevez les informations et les alertes en temps réel, où que vous soyez !

La commune de Sacy le Grand est équipée depuis quelques mois de cet outil de communication qui permet d'être informé des dernières nouvelles communales ou d'alertes générales liées à l'actualité.

Il suffit de télécharger sur votre téléphone ou tablette, l'application panneau pocket puis de sélectionner Sacy le Grand en favori.

300 smartphones sont désormais connectés.





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



HORAIRES DE LA
BIBLIOTHÈQUE

SAMEDI: 10h00 à 12h00

**Hors périodes
de vacances scolaires**



BÉBÉS LECTEURS

Marie Christine Buys et **Michèle Paris** accueillent les bébés lecteurs le 2^{ème} mardi de chaque mois à la bibliothèque « Le Paradis du Livre » à **11h15**.



Ce moment privilégié de lectures pour les plus petits (0-3 ans) est ouvert aux assistantes maternelles de Sacy le Grand et aux mamans de jeunes enfants.

Pour tout renseignement contactez la mairie.

Bébés Lecteurs



CCAS



La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale est composée de 13 membres à savoir :

Muriel Perras Jupin, Présidente

6 membres du conseil municipal : Isabelle Alves Dos Santos, Sophie Carrara, Sylvain Charbonnelle, Isabelle Defrance, Delphine Delamotte, Nathalie Vreven Petit

6 membres nommés par le Maire : Bernadette Boucly, Raoul Cugnière, Gilles Lestrat, Nadège Lorinez, Sylvie Roussillon, Bernadette Stéfano.

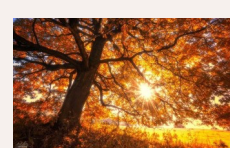
M Raoul Cugnière a été élu vice-président. Le rôle du CCAS :

- ♦ Animer des actions de prévention en faveur de la population ;
- ♦ Assurer un accompagnement social aux familles ou personnes isolées, vulnérables ou en difficulté ;
- ♦ Apporter d'éventuels secours matériels justifiés sur des situations exceptionnelles (étude préalable des dossiers en liaison avec les partenaires sociaux concernés) ;

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'Entreprise HT/BT sera très prochainement installée dans la **Zone Artisanale des Cornouillers** et devrait en complément de l'installation du bâtiment administratif, ouvrir d'ici novembre son **école de musique** actuellement basée à Pont Ste Maxence.





Jean-Luc PARIS

LES MARAIS DE SACY



Plus de mille hectares de marais nous entourent et représentent notre environnement immédiat. Pour autant, il n'est pas possible de les parcourir librement car ce milieu est protégé depuis de nombreuses années.

En 1997, 7 communes ont travaillé ensemble pour donner naissance à l'association des Communes des Marais de Sacy-le-Grand.

Le syndicat intercommunal des Marais de Sacy créé en 2000 est devenu le **Syndicat Mixte des Marais de Sacy** en 2004 (SMMS).

Il a œuvré à la préservation et à l'entretien des marais sous la présidence de **Raoul Cugnière**, en permettant l'intégration des Marais de Sacy au réseau Natura 2000 en 2004, puis la labellisation Ramsar en 2017. Cette reconnaissance internationale est liée à la richesse écologique du site ainsi qu'aux actions de préservation et de gestion durable engagées depuis toutes ces nombreuses années.

M. Claude Cwiklinski, alors président du comité de pilotage Natura 2000 et du site Ramsar, a effectué un travail précieux de recherche sur l'évolution et la modification des marais de Sacy par la main de l'homme.

Le 12 février 2020, il a animé une conférence sur ce sujet devant près de 150 personnes en mairie de Monceaux.

En 2018, le SMMS a fusionné avec le **SMOA (Syndicat Mixte Oise Aronde)** dont le périmètre d'action s'étend sur 92 communes de l'Oise ce qui représente une superficie de 789 km².

Le comité des Marais de Sacy est un comité technique constitué des 7 représentants des communes, du conseil départemental, de la station ornithologique, du CEN HDF, de la fédération de chasse, de propriétaires privés et d'experts. Il dispose d'un budget propre.

Suite à la démission de **Mrs Cugnière, Cwiklinski, Gallet et Bacot** en décembre 2020, j'ai accepté de prendre la présidence du comité, accompagné par **Mme Térésa Dias** à la présidence du comité de pilotage Natura 2000 et du site Ramsar.

Je tiens ici, au nom du comité, à remercier vivement Mrs Cugnière, Cwiklinski, Gallet et Bacot pour leur investissement tout au long de ces nombreuses années. C'est dans la continuité de leur travail que nous œuvrons dorénavant. Je sais aussi que leur engagement pour les marais reste intact et que nous poursuivrons le travail ensemble dans l'intérêt des marais.

Depuis juin 2021, **Marion Beaurepaire** est notre nouvelle chargée de mission affectée entièrement aux marais de Sacy. Elle succède ainsi à **Christophe Gallet** et à **Jean Rousselot**.

Elle assure la mise en œuvre et la révision du document d'objectif Natura 2000 et la valorisation du label RAMSAR dans un esprit d'ouverture et de partage avec l'ensemble des acteurs et usagers des marais.

D'autre part, nous travaillons ensemble au développement de projets visant à la sensibilisation du public sur la fragilité des marais et leur importance capitale pour notre environnement.

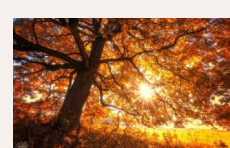
En 2019, le SMOA a inscrit au budget annexe « marais de Sacy », l'acquisition d'une maison et d'un terrain (cressonnière) situé dans le hameau de Ladrancourt.



Cette maison constitue un témoin de l'histoire des Marais de Sacy notamment en ce qui concerne la cressiculture. Un projet est donc à l'étude et j'espère qu'il pourra aboutir dans un avenir proche.

A l'initiative de Marion Beaurepaire, un tour des marais en vélo électrique a été organisé pour permettre de sensibiliser le comité aux différents enjeux. Cette journée a permis de faire émerger plusieurs idées que nous étudions maintenant.

Ces Marais sont notre patrimoine et nous pouvons tous, à notre échelle et dans notre intérêt, agir pour leur préservation.



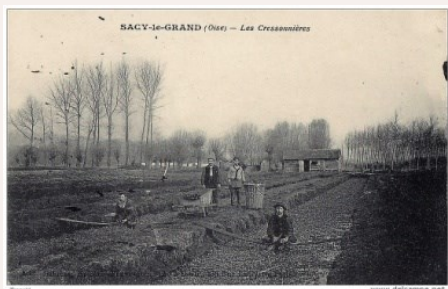
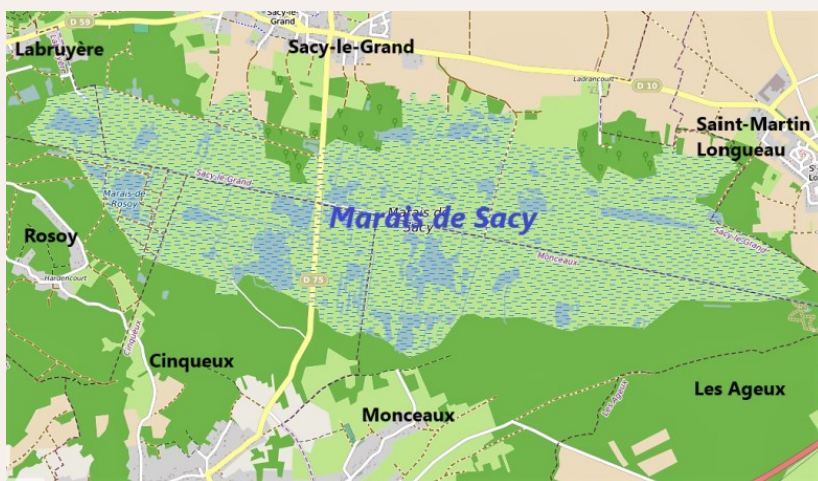
Claude Cwiklinski

NOUVELLE ASSOCIATION

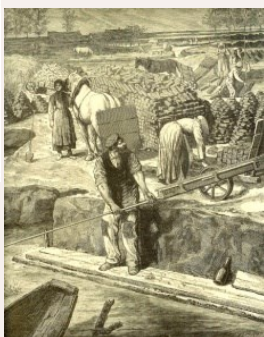


Les amis du Marais de Sacy et Alentours

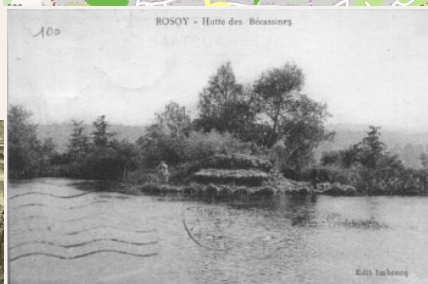
Quelques passionnés de la nature, du Marais de Sacy, des us et coutumes ou encore de l'histoire locale de cet exceptionnel territoire vous accueillent dès aujourd'hui dans leur association « **Les Amis du Marais de Sacy et Alentours** » ou encore AMSA.



Les cressonnières



L'extraction de la tourbe



Hutte de chasse dans le marais



Le marais



Le cresson, la tourbe, les étangs, les chasseurs de gibier d'eau, les pêcheurs, la reconnaissance européenne Natura 2000, la labellisation mondiale RAMSAR ont jalonné le passé et le présent du Marais de Sacy et des 7 communes riveraines : Cinqueux, Rosoy, Labruyère, Sacy-le-Grand, Saint-Martin-Longueau, Les Ageux, Monceaux !

Chacun de ces villages a sa propre histoire et aussi une histoire commune avec celle du Marais de Sacy. Si l'un des sujets vous intéresse ou si vous souhaitez vous investir dans l'association, rejoignez-nous le :

Jeudi 30 septembre à la salle Bruno Mathé de Sacy-le-Grand (18h).

(à proximité de la place de la mairie)

Entrée libre, soumise aux conditions sanitaires du moment.

Jeunes et moins jeunes, vous découvrirez ou redécouvrirez avec nous le patrimoine naturel, culturel et historique de ce territoire exceptionnel de l'Oise.

Vous pourrez formaliser votre adhésion sur place (cotisation familiale annuelle : 10 euros).

LE PORTAGE DE REPAS



Le service Portage repas à domicile de la CCPOH livre des plateaux repas et assure un lien social.

Ce service est ouvert à toutes personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes et remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- Avoir plus de 65 ans
- Être malade
- Être handicapé
- Être sans domicile
- Être titulaire d'une carte d'invalidité

Le repas comprend :

- 1 potage
- 1 entrée
- 1 plat principal avec son légume
- 1 morceau de fromage
- 1 petit pain individuel
- 1 dessert

6,50€ le repas

Pôle Services Intercommunal
1 Place le Châtelier - BP 40250
60722 Pont-Sainte-Maxence
Tél : 03 44 29 48 80
Mail : poleservices@ccpoh.fr

Ce service est ouvert à tous les Sacyliennes et les Sacyliens selon les conditions requises (se renseigner auprès du pôle services).

Si vous le souhaitez vous pouvez bénéficier de ce service, pour **6,50 € un repas**, comprenant un potage, une entrée, un plat principal avec son légume, fromage, un petit pain individuel et dessert, livré chez vous, entre 8h et 12h30. **Les inscriptions pour le portage de repas, s'effectuent au Pôle services intercommunal ou sur le portail familles.**

LE SERVICE PETITE ENFANCE

La CCPOH propose différents modes d'accueil pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans sur le territoire :

- ◆ Quatre crèches collectives
- ◆ Une crèche familiale comprenant 64 places
- ◆ Une halte garderie itinérante sur quatre communes du territoire
- ◆ Le relais Assistants Maternels

Le dossier de préinscription sera soumis à validation lors d'une commission d'admission.



PÔLE SERVICE INTERCOMMUNAL
1 PLACE LE CHÂTELIER
60700 PONT SAINTE MAXENCE

TÉL: 03 44 29 48 80

Mail: poleservices@ccpoh.fr

BIP POP



Bip Pop est une plateforme d'entraide locale qui met en relation les personnes de 60 ans et plus, qui ont besoin d'être accompagnées pour des petites courses de proximité, des balades et sorties, et souhaitent des visites de convivialité, avec des personnes qui veulent rendre service sur le territoire, sans contrainte ni obligation.

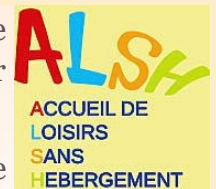
Que vous soyez bénévoles volontaires ou futurs bénéficiaires, pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Pôle Services au 03 44 29 48 80.

ACCUEIL EN CENTRE DE LOISIRS

La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte propose à chaque période de vacances scolaires (exceptés les congés de Noël) des accueils en centres de loisirs répartis sur le territoire.

Une navette gratuite en minibus est assurée et permet aux enfants de **Sacy le Grand** de bénéficier de ce service.

Renseignements à chaque période d'inscriptions auprès du Pôle services Intercommunal.



LE SERVICE ENFANCE

L'accueil des enfants à Sacy le Grand se fait dans les salles annexes de la bibliothèque de Sacy le Grand : **de 7 h 30 / 8 h 45 et de 16 h 30 / 18 h 30**

le **lundi, mardi, jeudi et vendredi**

Inscriptions au Pôle Services Intercommunal



LE MERCREDI LOISIRS : L'ACCUEIL DU MERCREDI LOISIRS SE FAIT À SAINT MARTIN LONGUEAU.

Un service de cantine est assuré par la CCPOH. Une navette peut être utilisée le matin et le soir.

LE SERVICE JEUNESSE

La commune de **Sacy le Grand** bénéficie de l'un des quatre PRJ (Point Rencontre Jeunes) présents sur l'ensemble du territoire, « **L'ÉTAPE** ».

Renseignements auprès de la Manekine : 03 44 72 03 38



L'Atelier 17 regroupe Le Tiers Lieu Numérique et le Point Information Jeunesse. Ces deux pôles proposent de l'information, la documentation, l'orientation des publics et la formation numérique liée à l'emploi. Une nouvelle orientation en plein essor soutenue par les différents partenaires de l'emploi.

L'Atelier 17

51 rue Charles Lescot

60700 Pont-Sainte-Maxence

Tél. : **03 44 61 55 12**

Mail : atelier17@ccpoh.fr

LE SERVICE ENVIRONNEMENT

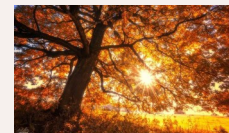


La CCPOH prend en charge toute la gestion de la collecte des déchets ménagers, de la collecte sélective, des déchets verts, des encombrants, du verre, des déchets atypiques.

La collecte des ordures sélectives a lieu le **jeudi matin** et les ordures ménagères **le jeudi après-midi**.

LES RÈGLES DE COLLECTE

1. Sortir son bac **la veille au soir du jour de collecte à partir de 19 h**.
2. Placer son bac avec la poignée côté route en mitoyenneté avec ceux des voisins.
3. Seul le conteneur est collecté. Les autres sacs ne sont pas collectés.
4. Une fois la collecte effectuée, lorsque cela est possible, rentrer son bac afin de faciliter le passage des piétons et d'éviter tout dommage résultant de la présence des bacs sur la voie publique .



14 JUILLET 2021



Cette année encore, en raison du contexte sanitaire incertain, la fête nationale a été commémorée en petit comité composé d'élus et d'anciens conseillers municipaux enfants en présence de **l'adjudant chef Texier** de la brigade de Catenoy.



SOUS PRÉFECTURE DE CLERMONT

Le vendredi 3 septembre, Le Maire de Clermont **M Ollivier** a convié les maires de la communauté de communes du Clermontois et le maire de Sacy le Grand à assister à la cérémonie de prise de fonctions de **Mme Noura Kihal-Flégeau**, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Clermont.

Mme la sous-préfète succède à M Michaël Chevrier, et arrive de Mayenne.

A droite, **Mme La sous-préfète, M Ollivier**, Maire de Clermont, **M Rubbé**, Maire de Catenoy et de dos **Mme Perras-Jupin**.



BUREAU DE VOTE

Le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales de Sacy le Grand ayant augmenté ces dernières années, 2 bureaux de vote seront désormais ouverts lors des différents scrutins à venir :

- **à la mairie**, 88, rue Gambetta
- **au groupe scolaire Jean Gautier**, rue du Général de Gaulle

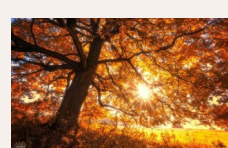
De nouvelles cartes seront adressées avant l'élection présidentielle de 2022.



PERMANENCE DE M LE DÉPUTÉ

M Le Député Maxime Minot, recevra les Sacyliennes et les Sacyliens lors d'une permanence qu'il effectuera à la mairie de Sacy Le Grand le **jeudi 7 octobre de 15H45 à 16H45**.





ÉCOLE



Un potager à l'école

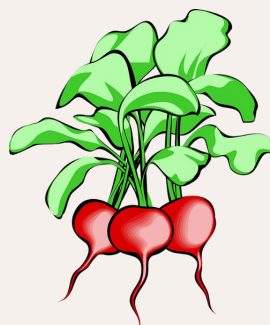
Au printemps dernier, des carrés potagers ont été installés par la commune, dans la cour de l'école. Les élèves des classes maternelles ont pu vivre la riche expérience du jardinage.

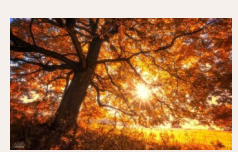
Dans nos carrés, nous avons différentes cultures composées de fleurs, d'arbustes fruitiers, de plantes aromatiques, ainsi que de graines de légumes.

Chez les petites et moyennes sections, nous nous sommes concentrés sur les légumes : les radis, la laitue ainsi que les petits pois.

Les enfants ont découvert toutes les étapes du jardinage : la préparation de la terre, les semis, l'arrosage et l'entretien, les récoltes et enfin les dégustations! Car oui, au goûter, chez les petits/moyens, les élèves ont mangé des radis (avec du pain et du beurre..), de la laitue (avec la vinaigrette!) et des petits pois... Un régal pour la majorité d'entre eux et une très bonne aventure pour tous.

Mme CARRARA (maîtresse des petits-moyens)





ÉCOLE

La visite des CM1 aux marais de Sacy



Le jeudi 1^{er} juillet 2021, nous avons été aux marais de Sacy-le-Grand. Là-bas, nous avons été très gentiment accueillis par **Madame le Maire de Sacy-le-Grand** ainsi que par le locataire de cette parcelle du marais, **M Patrick Prud'homme**. Il faut savoir que ce marais est une propriété privée (comme il est indiqué sur les panneaux) appartenant à la commune et louée, car c'est un espace protégé et qui peut être dangereux.

Nous avons vu un chevreuil très peureux, des canards, un nid avec des œufs dans l'eau, une grenouille, des libellules bleues et rouges,

des sauterelles, des papillons, des traces de sanglier, des roseaux, des nénuphars... La faune et la flore des marais sont très riches.

Les marais s'étendent sur plus de 1000 hectares.

Nous avons passé une très belle après-midi.

Merci à Patrick pour cette visite !



*Les CM1 de l'école
Jean Gautier et
Mme PATHENAY*

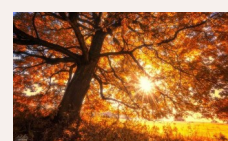


DICTIONNAIRES



Comme à chaque fin d'année scolaire, la commune de Sacy le Grand a offert un dictionnaire aux élèves quittant l'école Jean Gautier pour entrer en 6^{ème}.

Mme Nathalie Vreven Petit, maire adjointe déléguée aux affaires scolaires et Mme Le Maire ont remis les livres aux CM2. Nous leur souhaitons une bonne continuation au collège.



*Les élèves de CE2-CM2
de Mme TETU*

ÉCOLE



Notre maîtresse, la directrice de l'école **Mélanie Tetu**, et **Laure Trévisan** ont voulu créer le logo de l'école avec notre classe.

Laure Trévisan est venue se présenter et nous a montrée ce qu'elle faisait dans la vie. Elle est plasticienne et avant elle était professeur d'arts appliqués.

Elle nous a fait un cours d'arts avec l'historique du blason et de l'écusson. Elle nous a expliquée ce qu'était un logo en nous montrant l'évolution de celui de la SNCF ou des JO.

Ensuite, nous nous sommes regroupés par 3 ou 4 et nous avons cherché des idées en lien avec notre village et notre école. Puis

nous les avons mis en commun.

Après nous avons choisi des idées individuellement et nous avons essayé de les dessiner.

Laure a regardé tous nos dessins et en a fait un seul par rapport à toutes nos idées.

Nous sommes donc partis sur un arbre, ses racines et des cercles qui prennent leur envol.

Après un gros travail de recherche, de croquis, nous sommes passés à la confection en mosaïque.

Nous avons fait de la mosaïque indirect sur du « wedi » (un rond noir) . Nous avons coupé, placé et Laure a collé.

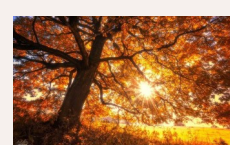
Elle a ensuite dessiné l'arbre sur le mur de l'école et a collé nos ronds.

Les CE2 ont ensuite fait les racines directement sur le mur avec Laure et les CM2 ont fini les différentes inscriptions sur un filet.

Nous avons mis entre 15 jours et 3 semaines à faire ce projet que vous pouvez découvrir à l'entrée de notre école.

Nous avons tous adoré ce projet, nous remercions Laure et notre maitresse.





Muriel PERRAS JUPIN

INAUGURATION DU BASSIN RÉNOVÉ



C'est à l'issue d'un travail mené par les élus du conseil municipal enfants et de leurs encadrantes **Mmes Boucly, Dréville et Vreven**, que le conseil municipal en place sous l'impulsion de **Jean Paul Dréville**, a délibéré le **15 octobre 2019** pour valider le projet de rénovation proposé par les jeunes.

Cela faisait quelques années que le bassin pour des raisons premières de sécurité avait été vidé et que des réflexions autour de sa rénovation avaient été engagées par l'équipe municipale de **Didier Warmé**.

Ce bassin créé à la fin du XIX -ème siècle dans l'enceinte de l'ancien cimetière déplacé avait dans un premier temps vocation à servir de réservoir d'eau.

A l'époque il ne faisait pas l'unanimité au sein du conseil de Fabrique, comme en témoigne la délibération du 02 mai 1886 qui reprend les différents arguments des membres opposés à ce projet.

L'un évoquait la crainte de troubles lors des offices religieux et une entrave à l'exercice du culte, un autre craignait des infiltrations pouvant ébranler les fondations de l'église et l'insalubrité qui résulterait d'un amas d'eau stagnant sur une place publique.

Ce bassin a néanmoins, depuis, accompagné de nombreuses générations de Sacyliennes et de Sacyliens et a souvent été un sujet d'actualités pour certains lorsque la restauration leur semblait tarder.

C'est avec la volonté d'inciter les plus jeunes à se saisir de leur patrimoine que le conseil municipal enfants a été associé à cette réflexion par les élus. Le projet consistant à une réduction de la zone d'eau pour limiter les risques d'accident tout en maintenant un jet d'eau central a été retenu.



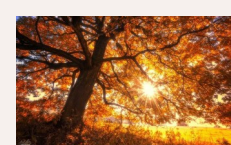
M Le Sénateur Olivier Paccaud lors de sa première visite à Sacy le Grand avait indiqué pouvoir accompagner par le biais d'une subvention, des projets de ce type. **M Le Député Olivier Dassault** disparu accidentellement cette année formait avec Olivier Paccaud ce binôme aidant financièrement les communes rurales dont Sacy le Grand.

Nous les remercions vivement pour leur contribution.

Coût de la rénovation : **12 000 euros**

Subvention Sénateur / Député : **2000 euros**





Muriel PERRAS JUPIN

INAUGURATION DU LOGO DE L'ÉCOLE

Ce samedi 12 septembre par le biais de deux projets inaugurés, c'est bien la jeunesse de Sacy le Grand qui a été célébrée. En effet après un premier temps autour du bassin, rénové sur la base d'un travail effectué par des jeunes du conseil municipal enfants, ce fut ensuite aux élèves de la classe de CE2/CM2 de l'an passé d'être à l'honneur.

En avril dernier après une année scolaire encore compliquée, **Mme Tetu** directrice de l'école et enseignante de la classe a proposé à **Mme Perras Jupin**, maire de la commune, de travailler autour d'un logo de l'école en partenariat avec **Mme Laure Trévisan**, plasticienne et professeur d'arts appliqués, habitant la commune.

C'est en 2009 que le groupe scolaire de Sacy le Grand fut baptisé en sa présence du nom de **Jean Gautier**, ancien maire de la commune, et qu'une plaque indiquant le nom de l'école fut coulée dans l'atelier de fonderie du lycée Marie Curie, en présence du premier conseil municipal enfants nouvellement créé par l'équipe municipale de l'époque, dont une partie est encore présente aujourd'hui.

Ce rappel pour illustrer s'il en est besoin l'intérêt et l'accompagnement que les équipes municipales ont toujours manifesté aux enfants de Sacy et au patrimoine de la commune depuis de nombreuses années.

Il manquait jusqu'à aujourd'hui une identité visuelle à l'école et c'est à l'unanimité que **le conseil municipal actuel a validé le 19 mai** dernier le projet pédagogique autour du logo.

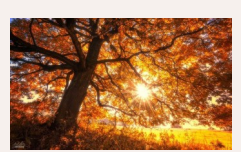
Remerciements et félicitations aux intervenants, enseignants et aux enfants qui ont réalisé cette mosaïque. Un projet réussi.

Indépendamment de la production de la mosaïque c'est aussi tout un travail pédagogique autour du logo qui a été entrepris.

Sacy le Grand est une commune de plus de 1500 habitants, riche de talents et c'est une chance pour l'école d'avoir pu bénéficier du concours de Mme Trevisan que l'on remercie pour son accompagnement.

Inaugurations en présence de M Le Sénateur Paccaud, de Mme la Conseillère départementale, Térésa Dias et de M le Conseiller départemental, Arnaud Dumontier, ici avec Laure Trévisan.





Isabelle DEFANCE

ASSOCIATIONS

Sous un soleil radieux, notre forum des associations s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse où petits et grands ont découvert notre tissu associatif.

Les démonstrations sportives ont suscité de nouvelles adhésions.

La journée s'est terminée en songeant déjà au prochain forum avec des idées plein la tête.

Un grand merci aux organisateurs qui ont permis cette manifestation et à l'ensemble des participants, associations et visiteurs.

FORUM DES ASSOCIATIONS SACY LE GRAND DIMANCHE 12 SEPTEMBRE



AU STADE DE FOOTBALL DE SACY LE GRAND
DE 10H00 A 18H00 - Entrée gratuite avec Pass sanitaire
Animations, initiations, des activités pour toute la famille
Avec la participation du service Culture
et jeunesse de la CCPOH

En partenariat avec la Mairie de Sacy le Grand Ne pas jeter sur la voie publique.

Ci-dessous :

les stands proposés par les associations au stade de football

Associations de Sacy le Grand :

Amicale Sport et Loisir Sacy le Grand (Gymnastique adultes, enfants), Club Aérogynemer (aéromodélisme), Club Belle Epoque, Club Cyclotourisme, Club de pêche, Equilibre et couleur intérieures (yoga), Football Club Sacy St Martin, Judo Club, Les Amis du Marais de Sacy et alentours, Les Attelages de Sacy, Musée du cheval de Trait, Prix Malins, Sous les Chapeaux d'Elfirie, Station Ornithologique des Marais de Sacy.

Participation des services culture et jeunesse de la CCPOH et du Ranch PF.

Autres associations présentes dans la commune : Société de chasse, UMRAC (anciens combattants)





SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 16 juin 2021

Le 16 juin 2021, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos dans la salle des sports de la commune, sous la présidence de **Madame Muriel PERRAS JUPIN**, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : **PERRAS JUPIN, VREVEN PETIT, DEFRANCE, DRÉVILLE, ANTOINE, ALVES DOS SANTOS, CHARBONNELLE, FIGUEIREDO, CARRARA, STURARO, TORIO, DELAMOTTE, DROBNJAK.**

Absents excusés : M Michel DATIN, pouvoir à Daniel ANTOINE, M Éric FARDEL, pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN, M Jean-Luc PARIS, pouvoir à Mme Nathalie VREVEN PETIT.

Absents : M Marian BEURAIN, Mme Stéphanie HERBEZ

Secrétaire élue : Nathalie VREVEN PETIT

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 MAI 2021

Adopté à l'unanimité des membres présents.

TAXE AMÉNAGEMENT HORS ZONE ARTISANALE

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune**

Adopté à 16 voix pour et 0 contre.

PARTICIPATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune**

Adopté à 16 voix pour et 0 contre.

DÉNOMINATION D'UNE VOIRIE COMMUNALE DANS LA ZONE ARTISANALE

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune**

Adopté à 13 voix pour et 3 contre.

FINANCES : PAYFIP

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune**

Adopté à 16 voix pour et 0 contre.

CCPOH : MISE EN PLACE D'UNE CLECT DÉSIGNATION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLÉANT

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune**

Adopté à 16 voix pour et 0 contre.

BUDGET : DÉCISIONS MODIFICATIVES

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune**

Adopté à 16 voix pour et 0 contre.

ALIGNEMENT : REPRISE DE TERRAIN SUR LE DOMAINE PUBLIC

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune**

Adopté à 16 voix pour et 0 contre.

CCPOH : TRANSFERT DE COMPÉTENCE PLUI

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune**

Adopté à 16 voix pour et 0 contre.

FONDS DE CONCOURS

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune**

Adopté à 16 voix pour et 0 contre.

INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune**

A VOS CALENDRIERS...



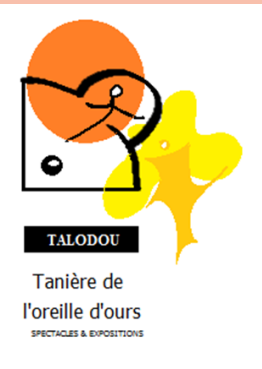
26 SEPTEMBRE 2021
BROCANTE COMMUNALE
Rue du Sergent Grévin



30 SEPTEMBRE 2021 - 18h00
Réunion d'information
Salle Bruno Mathé



Amis du Marais de Sacy et Alentours



01 OCTOBRE 2021

OUVERTURE - Musique 20 h Les pelles à Ch'ni

TALODOU, la Tanière de L'Oreille D'Ours est une nouvelle petite salle ouverte à tous
Réservation obligatoire en raison de la petite jauge.
Tel : 06 13 47 40 64
109 Bis rue Gaston Paul 60700 SACY-LE-GRAND. Parking : place de la boucherie



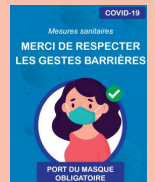
31 OCTOBRE 2021

Changement d'heure - Recul d'une heure



11 NOVEMBRE 2021

Cérémonie Commémorative



02 DÉCEMBRE 2021

Repas des Aînés - Musée du Cheval de Trait



DÉCEMBRE 2021

Marché de Noël organisé par la mairie
Salle des Sports et Parc situé derrière la Mairie



Les manifestations indiquées sont sous réserve des conditions sanitaires en vigueur au moment de leur tenue. **Nettoyons la nature** aura lieu le 01 octobre 2021 en partenariat mairie/école.

Directrice de la publication : Muriel PERRAS JUPIN ; Mise en page : Muriel PERRAS JUPIN

Photos : Alain BROUESSE, Services CCPOH, Isabelle DEFANCE, Jean-Paul DRÉVILLE, Cécile DUQUESNOY, École de Sacy le Grand, Nadège LORINEZ, Jean-Luc PARIS, Muriel PERRAS JUPIN, Nathalie VREVEN PETIT

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique